

Affaires Municipales

JEAN GUY PELLETIER

Session régulière du Conseil municipal—3 décembre 2007

La séance s'est ouverte à 20h00 sous la présidence du maire Jean Claude Dumoulin.

Tous les conseillers étaient présents. 18 citoyens—citoyenne, assistaient à la rencontre. 28 points étaient au menu de l'ordre du jour.

Approbation des comptes Le total des comptes pour le mois de novembre se chiffre à 220 426\$ dont 12 090\$ en salaires. L'importance du montant s'explique par l'acquittement de nos créances pour la réfection du rang des Acadiens et du rang des Défricheurs.

Période de questions Devant l'insistance de citoyens à vouloir discuter de points prévus à l'ordre du jour, le maire rappelle que l'ordre du jour ne peut être discutée à la période de questions mais que le conseil demeure disponible et ouvert à toute discussion et suggestion sur ces sujets à la fin de la rencontre.

Finances Le total de nos dépenses de fonctionnement au 31 novembre se chiffre à 1 137 165\$, celui de nos dépenses d'investissement à 462 997\$, de ce montant 217 326\$ a été affecté à la voirie.

Déneigement d'entrées privées Sur décision partagée, 4 voix pour, 2 voix contre, le conseil décide, qu'à compter du 1er janvier 2008, les entrées privées du 139 à 147 rue St-Edmond ne seront plus déneigées par la municipalité.

Dépôt de neige dans les emprises de la municipalité Le règlement no 22-99 concernant les nuisances est le seul que nous ayons avec un seul article (18 Neige / glace) sur cette question. Par ailleurs, l'article 498 de même que l'article 500 du Code de la sécurité routière fixent un peu mieux les balises

des interventions permises dans le domaine. En complément, l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales précisent ce que la municipalité peut adopter et faire.

Le conseil reconnaît ses limites en matière d'interprétation des règlements et textes de la Loi et décide de mandater la firme d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells afin d'obtenir une opinion juridique qui puisse lui permettre de statuer de manière éclairée en la matière.

Transport adapté La contribution municipale à la MRC se chiffre à 3 072\$ en hausse de 2% par rapport au dernier exercice.

Embauche de personnel Pour suppléer à l'absence de Jean Dumoulin, il est résolu d'engager M. Daniel Gauthier à titre d'opérateur/journalier.

Urbanisme Renouvellement de l'entente avec la MRC concernant l'émission de permis, certificats l'application du règlement sur les nuisances pour un montant de 11 970\$. En hausse de 5% par rapport au dernier exercice.

Une demande est faite à la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole) relative à l'autorisation autre qu'agricole du lot 3 414 084 situé sur le côté est du lac. Rte132

Le propriétaire du 56, rue de l'église (Marché Central) a accepté l'offre d'achat de la municipalité. Il est résolu d'acquérir cette propriété au coût de 7 500\$.

SLD (Société locale de développement). Il est résolu de nommer M. Gino Boucher, conseiller du district no 2, à titre de représentant de la municipalité au sein de cet organisme.

L'ordre du jour épuisé, la séance s'est close à 21h00

Avis: Le budget 2008 sera adopté en séance spéciale le 19 décembre à 20h00.



INSPECTIONS EN prévention incendie dans les FERMES

Le Service de Sécurité Incendie MRC de La Matapédia débute ses inspections en prévention incendie dans les fermes. Les producteurs agricoles sur le territoire de la MRC seront bientôt contactés par téléphone par le préventionniste du service incendie afin de prendre rendez-vous avec eux.

Ces visites ont pour but de sensibiliser les producteurs aux dangers d'incendie à l'intérieur de leurs fermes, d'identifier les correctifs à apporter afin d'éviter des risques inutiles et de préparer un plan d'intervention relatif à chaque ferme pour être mieux préparé au cas où les pompiers auraient à intervenir sur les fermes visitées.

Pour toute information n'hésitez pas à communiquer avec Dave Gagné au 629-6156.

Après-midi de Noël pour les enfants

Bienvenue à tous les tout-petits et leurs parents de Lac-au-Saumon et Saint Alexandre-des-Lacs afin de festoyer pour la fête de Noël qui aura lieu au Centre des Loisirs. Qui sait, peut-être que le Père Noël sera au rendez-vous et aussi des petits cadeaux. La fête est organisée par les Chevaliers de Colomb, le 16 décembre, à compter de 13h00.

Rapport de secteur

Ressources humaines (Jean Guy Pelletier)

Le comité de relations de travail est formé. Les parties syndicales et patronales ont nommé leurs représentants. Le 5 novembre par résolution du conseil 2007-11-224 Jean Claude Dumoulin et Jean Guy Pelletier ont été désignés représentants de l'employeur. La partie syndicale est représentée par Camil Richard, Yanik Proulx, conseiller syndical, du bureau de Rimouski et de Daniel Chamberland, président de la section locale. Les parties priorisent le recours à ce comité pour régler les litiges et discuter tout sujet qui les préoccupent.

M. Jean Dumoulin est en arrêt de travail pour un mois sur les conseils de son médecin.

Hygiène du Milieu (Jean Guy Pelletier)

Nous attendons le rapport de l'hydrogéologue sur les résultats des tests de septembre aux puits 1, 2 et 3. Advenant la conformité des analyses d'eau à ces endroits et la confirmation des débits, le projet sera déposé par la firme BPR au ministère des Affaires Municipales, pour analyse, tel qu'il était dans sa dernière version. Suite à ça, le ministère devrait nous confirmer le niveau d'aide qu'il entend nous accorder.

BPR Groupe conseil a déposé une demande de dérogation pour la construction des aménagements (bâtiments, route d'accès..) en zone inondable à la division aménagement de la MRC, dans le projet alimentation en eau potable

BPR Groupe conseil a également déposé son budget d'honoraires sur le calcul de la capacité de trois ponceaux sous la voie ferrée au niveau des postes de pompage PP1, PP2 et PP3 et de leur niveau de service. À ces endroits la voie ferrée fait barrage. Le budget se chiffre à 10 900\$ avant taxes. Le conseil n'a pas pris de décision finale sur le sujet.

Environnement, sécurité publique, famille, logistique (Éric Desrosiers)

Au moment de lire ces lignes, la rencontre avec M. Sylvain Caron, coordonnateur régional de la Sécurité civile devrait avoir eu lieu. Cette rencontre est à l'agenda du 4 décembre. M. Caron a la responsabilité de voir à ce que chaque municipalité de la MRC se dote d'un plan des mesures d'urgence adéquat.

Je suis toujours à la recherche de citoyens qui seraient intéressés à participer à l'élaboration de ce plan. Deux personnes se sont présentées à date : Mme Lisette McMullen et Mme Mariette Potvin. Pour être opérationnel et efficace ce comité doit se composer de 8 personnes au minimum. Ce plan de mesures a plusieurs champs d'intervention (12) et nous avons besoin de deux répondants par champ. Lors des événements du

19 novembre, deux journées consécutives de pluie, 100mm d'eau, des débordements de ruisseaux, des routes endommagées, nous avons été à même de constater nos lacunes en matière de sécurité publique.

Plusieurs localités de la MRC ont adapté la Politique familiale à leur réalité locale, pas nous. Depuis mon élection comme conseiller et les dossiers que l'on m'a confiés, j'ai eu à m'accaparer plusieurs documents. La municipalité ne possède pas de politique familiale, il y a bien un canevas disponible, que chaque municipalité adopte et adapte à sa réalité, mais à Lac-au-Saumon le travail n'est pas encore fait. Un comité que l'on appelle RQF – Responsables des questions familiales doit se mettre en place dans chaque localité. Il y a eu une rencontre le 29 octobre à St-Tharcisius, rencontre à laquelle j'ai assisté. Comme je l'ai dit, plusieurs municipalités avancent dans ce dossier, je travaille à le faire avancer ici.

ABONNEMENT

Pour s'abonner au Saumonois ou pour renouveler son abonnement, faites parvenir votre chèque à l'ordre de Le Saumonois à l'adresse suivante:

Le Saumonois

C.P. 155

Lac-au-Saumon, Qc

G0J 1M0.

L'abonnement annuel pour l'édition postale est de 26,45\$ pour 23 numéros et de 11,50\$ pour l'édition par courriel.

Cet abonnement donne droit aux 8 numéros grand tirage gratuits.

Pour information:

Sylvie Hédou 778-5902

CLUB DE SKI DE FOND
MONT-CLIMONT

JEAN-GUY PELLETIER

I est des lieux, comme ça, qui ont la propriété de vous réconcilier avec la vie - la coulée du ruisseau de l'Aqueduc, entre le chalet du Club de Ski de fond du Mont-Climont et les réservoirs d'eau potable de la municipalité- peut se classer parmi les chefs d'œuvre de la nature.

sentiers du club l'hiver dernier, monitorisent des cours de ski de fond pour débutants et adeptes de ce sport, organisent des compétitions, des déjeuners, des campagnes de financement et voient à l'entretien des équipements du club. Beaucoup d'ouvrage, me direz-vous! Oui, beaucoup d'ouvrage.

Les parce que... de cette situation pourraient valoir une discussion mais, pour n'être pas membre et ne pratiquant pas le sport de glisse sur neige, ces questionnements ne seraient, en l'occurrence, qu'exercice littéraire.

Desjardins Ginette Payant
Caisse populaire de Lac-au-Saumon
Projet: auto ? Venez nous consulter pour être bien informé et mieux acheter.

FOURNIER & FILS
Services thanatologiques
110, de l'hôpital Amqui (Québec) G5J 2J9
Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com
www.gfournier.com

Volontaires pour un groupe témoin

Le Saumonois est intéressé à recruter un certain nombre de personnes - cinquante (50) environ - en vue de la formation d'un groupe-témoin.

que des textes des enfants de l'école soient publiés dans Le Saumonois ou encore si vous êtes en faveur de l'ouverture d'un bar de danseuses, de la démolition de l'église, de la dépollution du lac ou de la venue de campeurs au parc, etc.

la plus stricte confidentialité. Le Saumonois aimerait avoir des représentantes et des représentants de tous âges, de tous métiers et de tous les secteurs du village: les rangs, le village proprement dit, la route 132.

Le billet du philosophe
L'ère du vide
Nestor Turcotte

En mai 1968, il y a de cela bientôt 40 ans, les jeunes Français sont descendus dans la rue pour marquer leur révolte. Un jeune homme a expliqué, à ce moment-là, les raisons de sa participation à la révolte estudiantine.

rents de veiller à l'éducation de la foi chrétienne de nos enfants. Le but est de renforcer la transmission des valeurs évangéliques de la foi, de l'espérance et de la charité. Je rappelle que le diocèse fixe à 90.00\$ par famille et à 45.00\$ par individu le montant de la capitation.

Investir dans l'énergie éolienne

La Société intégrée de développement éolien de la Matapédia (SIDEM) organise une soirée d'information sur l'opportunité d'investissement dans le projet de parc éolien sous contrôle régional. Pour réussir, il faut prouver à Hydro-Québec avant la fin janvier que la population locale appuie ce projet et est prête à y investir s'il est accepté.

pour 2008 qui pointe déjà. Puisse Noël apporter à chacune des familles la joie, la sérénité et la paix.

CONSTRUCTION CAUSAP INC.
Entrepreneur Général
No R.B.Q.: 8281-5440-51
3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0
Fernando Martin
(418) 778-5868
Résidentiel • Commercial • Rénovation

Jean-Yves Roy
Député de
Haute-Gaspésie-La Mitis-
Matane-Matapédia
Bureaux
Amqui: (418) 629-2295 Matane: (418) 562-0343
800 483-2295 866 562-0343
Édifice de la justice
Suite 202, Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
(613) 995-1013
Courriel: royje@parl.gc.ca